

Bilan du comité de dotation Année 2013

Le comité de dotation a gagné en agilité et en maturité au cours de sa 3^e année d'existence. Il n'y a plus de doute, ce comité apporte une valeur ajoutée quant aux meilleures décisions à prendre dans certains dossiers de recrutement plus problématiques.

De plus, ce comité de dotation nous offre le privilège de se partager de l'information dans le but de mieux influencer les bonnes pratiques dans l'application de l'article 28 auprès des gestionnaires et employés.

Écoute, partage d'informations, confiance, respect et collaboration sont des caractéristiques qui définissent bien la raison d'être de ce comité.

Notre bilan 2013 :

Au cours de cette 3^e année, 43 rencontres du comité dont 37 gestionnaires invités. Autant les gestionnaires que les employés connaissent l'existence de ce comité de dotation.

De plus, à tour de rôle, des collègues de l'équipe Acquisition de talent ont participé aux diverses rencontres.

Au cours du mois de mars, Marie-Carmel Noël s'est jointe au comité en remplacement d'Hélène Daneault qui s'est dédiée à temps complet à la négociation de la convention collective SPTP.

Sabrina McKinnon, technicienne RH, a participé activement depuis son arrivée à la SAQ en mai 2013 et a su jouer un rôle de facilitateur et d'accompagnement auprès des gestionnaires afin de mieux présenter leurs enjeux et leurs besoins auprès du comité.

Seulement 8 griefs ont été déposés en lien avec l'article 28 – Postes vacants. Le comité de dotation aura permis d'arriver à s'entendre sur différents cas d'exception pour ainsi éviter le dépôt d'un nombre de griefs plus élevé depuis sa mise en place en janvier 2011.

11 ententes ont été convenues dans le cadre du comité de dotation en 2013

Motifs	Divisions concernées					
	L&D	TI	Commercialisation	Finances	Affaires publiques et communication	Immobilier et ingénierie
Date de début dans les nouvelles fonctions				X		
Prolongation de mandats ou d'affectation temporaires au-delà des délais prévus			X			X
Octroi d'un poste à un employé malgré qu'il ne rencontre pas toutes les qualifications		X			X	
Octroi d'un poste à un employé malgré qu'il soit en période d'essai		X				
Affectation temporaire malgré que le poste ne représente pas une promotion	X	X	X-X			X

Au cours des 3 dernières années, le comité de dotation a faits plusieurs constats quant à l'application et au respect des clauses de l'article 28 – Postes vacants. Les constats et recommandations ont été présentés aux 2 parties et auront servi à la négociation de la convention collective SPTP durant l'année 2013.

Principaux constats du comité de dotation pour l'année 2013 :

- Difficulté de recruter des candidats pour certains postes en raison des échelles de salaire;
- Difficulté de respecter le délai de 15 jours pour débiter dans les nouvelles fonctions suivant la date où le candidat est retenu;
- Restriction pour les postes temporaire qui sont comblés par des salariés pour qui cela représente une promotion;
- Restriction pour les employés ayant obtenu un poste par affichage de ne pouvoir postuler avant que 12 mois se soient écoulés, sauf s'il s'agit d'une promotion;
- Durée de la période de familiarisation de 2 mois : délai très court pour évaluer les candidats
- Prolongations des affectations temporaires ou mandats temporaires dans le cadre de projet au-delà des délais prévus (fréquent)

Une année qui se termine sur bonne note... un comité qui a démontré sa raison d'exister par le nombre de dossiers de recrutement réglé de façon proactive et dans le respect de tous et une nouvelle convention collective pour les deux parties. Bref, un comité qui doit continuer d'exister!

Les membres du comité,

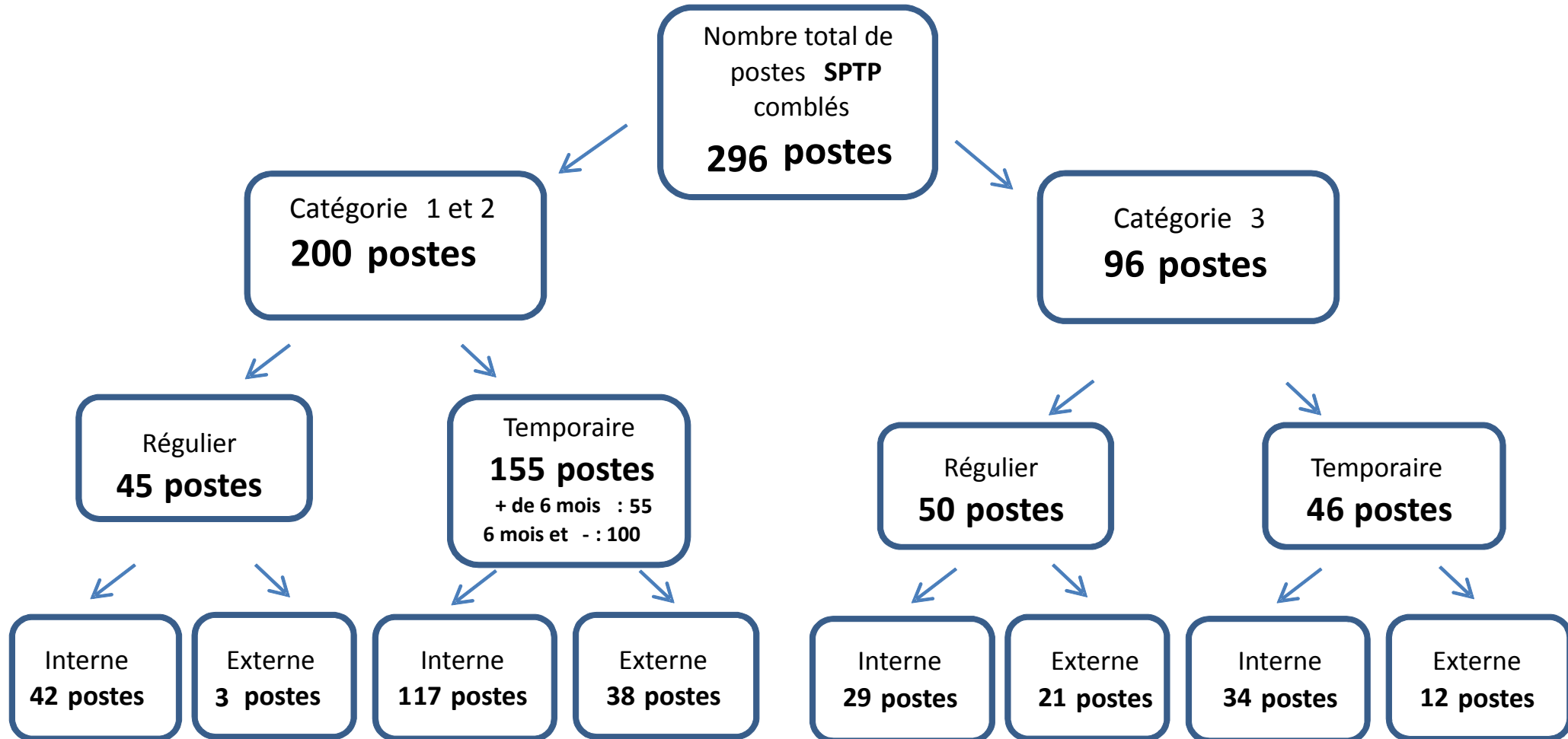
Magalie Cartier
Julie Ripeau

Marie-Carmel Noël
Jonathan Vachon

Janvier 2014

p.j. Statistiques – postes comblés en 2013

Nombre de postes SPTP comblés en 2013



Nombre de postes SPTP comblés – Comparatif 2012 et 2013

